

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 96.00.731.003.1 DU 7 OCTOBRE 1996

Humidimètres pour
grains de céréales et graines oléagineuses
FOSS ELECTRIC,
modèles GAC 2000 et GAC 2100
(CLASSE II)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DE L'ARRETE DU 10 FEVRIER 1993 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET AU CONTROLE DES HUMIDIMETRES POUR GRAINS DE CEREALES ET GRAINES OLEAGINEUSES.

FABRICANT

DICKEY JOHN, Auburn, Illinois (Etats-Unis d'Amérique).

DEMANDEUR

FOSS ELECTRIC France, 35 rue des Peupliers,
BP 913, 92009 Nanterre Cedex (France).

OBJET

La présente décision complète les décisions n° 91.00.731.001.1 du 3 juillet 1991 (1), n° 92.00.731.001.1 du 3 mars 1992 (2), n° 93.00.731.003.1 du 21 juin 1993 (3) et n° 94.00.731.005.1 du 22 juin 1994 (4) relatives à l'humidimètre pour grains de céréales et graines oléagineuses FOSS ELECTRIC modèle GAC 2000.

(1) *Revue de Métrologie*, juillet 1991, page 709.

(2) *Revue de Métrologie*, mars 1992, page 465.

(3) *Revue de Métrologie*, juin 1993, page 891.

(4) *Revue de Métrologie*, juin 1994, page 567.

CARACTERISTIQUES

Les humidimètres FOSS ELECTRIC modèles GAC 2000 et GAC 2100 faisant l'objet de la présente décision diffèrent du modèle approuvé par les décisions précitées par l'étendue de mesure modifiée comme suit :

- blé tendre : 8 % à 25 %
- blé dur : 8 % à 25 %
- blé noir : 8 % à 25 %
- orge : 8 % à 25 %
- escourgeon : 8 % à 25 %
- avoine : 8 % à 25 %
- seigle : 8 % à 25 %
- maïs waxy : 13 % à 33 %
- maïs autre que waxy : 8 % à 35 %
- colza : 6 % à 23 %
- tournesol : 6 % à 23 %
- tournesol oléique : 6 % à 14 %
- lin fibre : 6 % à 23 %
- lin oléagineux : 6 % à 18 %
- sorgho : 8 % à 25 %
- soja : 7 % à 25 %
- riz : 8 % à 25 %
- triticale : 8 % à 25 %

L'humidimètre FOSS ELECTRIC modèle GAC 2100 diffère de plus du modèle GAC 2000 par la possibilité de le relier à un micro-ordinateur, directement ou via un modem, afin de réaliser certaines opérations de maintenance et d'ajustage de celui-ci. Cette connexion, sécurisée par le logiciel, permet d'avoir accès à certaines des fonctions protégées de l'humidimètre sans nécessiter le bris des scellements.

Les informations relatives aux interventions réalisées sur l'humidimètre FOSS ELECTRIC modèle GAC 2100 sont mémorisées sous la forme d'un historique. L'accès à l'historique s'effectue par l'intermédiaire du menu "étalonnages".

La page écran "étalonnage" de l'humidimètre est modifiée en conséquence par l'ajout de l'option "imprimer les données historiques". La mémoire comportant l'historique ne peut être remise à zéro qu'après le bris des scellements.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des humidimètres FOSS ELECTRIC modèle GAC 2100 doit porter le numéro figurant dans le titre de celle-ci.

La plaque d'identification des humidimètres FOSS ELECTRIC modèle GAC 2000 concernés par la présente décision peut porter le numéro fixé par la décision n° 94.00.731.005.01 précitée.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale

de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France, et chez le demandeur sous la référence DA 13-1403.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 3 juillet 2001.

ANNEXE

Coefficients des courbes de calibrage.

Cette annexe non publiée à la revue de métrologie est déposée à la sous-direction de la métrologie et à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France. Elle est disponible auprès du demandeur.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA
